

Avis sur le rapport I-II de l'Exécutif régional  
**Rapport d'activité 2025 de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté**

Rapporteur : Christophe Desmedt

## **Synthèse du rapport de l'Exécutif régional**

Le rapport d'activité présente les actions de la collectivité territoriale, engagées ou conduites tout au long de l'année, et met en perspective les nouvelles pistes de réflexion et d'intervention empruntées par les services.

Ce rapport rend compte de manière détaillée de la politique mise en œuvre par la collectivité sur le territoire bourguignon-franc-comtois, sur l'ensemble de ses champs de compétences.

### **Avis du CESER**

Pour la troisième année, le CESER est saisi par la Présidence de Région pour produire un avis sur le rapport d'activité annuel de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ce rapport est un document à vocation pédagogique et communicationnelle particulièrement intéressant pour l'ensemble des citoyen·nes de Bourgogne-Franche-Comté et pour les conseillères et conseillers du CESER. Il permet en effet d'appréhender l'action régionale, les moyens qui sont engagés pour la mener et présente de nombreux exemples concrets d'actions réalisées dans les territoires.

Comme le CESER l'a déjà souligné antérieurement, la nature rétrospective de ce document ne permet pas de formuler des préconisations en direction des politiques régionales.

Concernant le rapport d'activité proprement dit, le CESER apprécie d'être, comme chaque année, intégré au rapport d'activité de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Il souligne que même si son rôle n'est pas rappelé, il a été actif dans plusieurs des faits marquants mis en lumière :

- Avis sur la feuille de route "transition énergétique" 2025-2030, notamment construit sur sa participation à l'élaboration de la COP territoriale.
- Participation active à la Journée de rencontre entre la Région et les représentantes et représentants des associations, préfigurant la feuille de route "vie associative" soumise à l'avis du CESER à la présente Assemblée plénière.
- Saisine du CESER par le Président de Région sur la place et l'action du Centre Émilie Mottet.

Ces quelques exemples illustrent l'implication de la deuxième assemblée dans l'élaboration des politiques publiques régionales évoquées dans le rapport.

Le CESER tient à formuler quelques remarques sur le rapport d'activité :

- En 2024, le CESER avait proposé dans son avis sur le rapport d'activité d'être intégré dans la partie "Fonctionnement du Conseil régional", cette demande a bien été prise en compte.
- Comme il l'a déjà souligné, le CESER regrette qu'en matière d'actions d'orientation touchant directement le public, seule soit mise en avant l'organisation de l'édition 2025 de l'événement "Explore les métiers". Il y a près de 85 000 lycéen·nes et plus de 125 000 collégien·nes dans la région, il est donc important de valoriser d'autres événements de proximité.
- Si le Dialogue structuré avec la jeunesse est largement évoqué dans le rapport d'activité, le suivi des préconisations réalisées dans le cadre de la démarche et la prise en compte de la parole des jeunes dans les politiques publiques régionales pourraient l'être également.

**Vote du CESER :** adopté à l'unanimité.

# Déclarations

## **Guy Zima**, au nom de la CGT

"Ce rapport est un document à vocation pédagogique et communicationnelle" est une formule de l'avis du CESER qui signifie beaucoup. En ces temps difficiles politiquement, financièrement, donner de la visibilité à l'action menée par la Région en direction des citoyens et des territoires a du sens.

Si je retiens surtout le pédagogique qui est formelle et factuelle, le communicationnel ne doit pas tomber dans le publicitaire au risque de perdre son auditoire et sa crédibilité et l'exercice d'équilibre n'est pas simple. La CGT note favorablement l'intérêt affirmé pour le CESER, mais regrette que ses travaux et apports soient peu repris.

Pourtant le CESER, pourrait être encore plus efficient par exemple si son avis était sollicité sur les rapports qui lui sont soumis.

La venue du Président cet après-midi nous aura permis de préciser ce propos.

Sous la réserve de ces remarques la CGT votera l'avis

## **Sandrine Carrette**, au nom de FSU et Solidaires

Nous votons sur un avis du CESER qui reste prudent, mais qui formule plusieurs remarques utiles.

Le rapport d'activité ne doit pas être seulement un document de communication. Il doit aussi permettre de vérifier l'accès réel aux politiques publiques, leur impact social, leur effet sur l'emploi, l'égalité territoriale et les conditions de vie.

Nous partageons également la demande d'une meilleure prise en compte de la parole des jeunes et d'une valorisation plus large des actions d'orientation de proximité.

Notre vote pour soutient ces remarques.

Solidaires et FSU voteront pour cet avis.

## **Françoise Jeanneret**, au nom du MEDEF

Le MEDEF prend acte de ce rapport d'activité qui permet de mesurer l'ampleur de l'action régionale dans ses différents champs de compétence.

Dans un contexte budgétaire exigeant, nous rappelons l'importance d'une évaluation régulière des politiques publiques afin de mesurer leur impact réel sur les habitants, les territoires et les entreprises.

Cette culture du résultat constitue aujourd'hui une attente forte de l'ensemble des acteurs économiques.